



ASSISES DE PRINTEMPS

// Fédération Sportive et Culturelle de France



#AssisesFSCF



Révéler la passion qui vous anime.



// ATELIER

Sport sur ordonnance



#AssisesFSCF



Révéler la passion qui vous anime.



//Se sensibiliser à cette
thématique



#AssisesFSCF



Révéler la passion qui vous anime.



Bertrand Rousseau

Médecin fédéral

Charles Agenet

Membre de la commission Santé

Pourquoi le Sport Sur Ordonnance (SSO)

Activités Physiques et Sportives (APS) : bénéfiques pour la Santé

Équation de départ : ↗ APS = ↗ Santé = ↘ €

Constat en France :

- **Pas assez actifs : 40 Millions**
- **Malades chroniques (ALD) : 10 Millions**

Réponse des pouvoirs publics :

Faire des APS aux malades chroniques

Mais :

- **Public fragile : Capacités limitées et risques**

Le Sport Sur Ordonnance

Principe : Prescription d'une Activité Physique personnalisée par le Médecin Traitant (MT)

- **Quel public ?**

- Malades Chroniques en ALD (Affections Longue Durée) :
 - Soins long et coûteux
 - Publics très hétérogènes
 - => Nécessité de classer les patients

- **Classifier les patients**

- Par pathologie mais :
 - Nombreuses pathologies & Polypathologies
- Par Gravité : Limitations Fonctionnelles (LF) et Risque médical
 - => 4 Niveaux de LF => Activités différentes par des animateurs compétents

Hiérarchisations de compétences

	Aucune limitation	Limitation minime	Limitation modérée	Limitation sévère
Enseignants en APA	+/-	++	++	++
Éducateurs sportifs	+++	+++	+	
Animateurs prof	+++	++	+ ¹	
Animateurs Fédéraux ²	+++	++	+ ¹	

1 : Concernés à la condition d'intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire

2 : formations non validées actuellement

Fonctionnement théorique

- **Patient en ALD**
- **Médecin Traitant du patient :**
 - Bilan et catégorise le patient /LF : 4 catégories
 - Rédige l'ordonnance sur un document spécial
- **Association :**
 - Présentation de l'ordonnance
 - Proposition d'activité en fonction de son niveau de LF avec l'animateur compétent pour ce niveau

SSO et Associations FSCF

Pourquoi s'investir dans le SSO ?

- Rôle d'une Association ?
- Est-ce souhaitable ?
- Est-ce indispensable ?
- Est-ce rentable ?
- Quelle responsabilité pour l'association ?

Quelle organisation dans l'Asso ?

- **En fonction des LF ?**
- **En fonction des activités existantes ?**
- **En fonction des publics :**
 - Par pathologie ?
 - Pluri-pathologie ?
 - Mixte ?
- **Quels animateurs ?**
 - APAS / éducateurs / animateurs ?
 - Mutualisation ?
- **Finalité à moyen terme ?**
 - Pérennisation de l'activité spécifique ?
 - Bascule vers une pratique « tout public » ?



Le « sport sur ordonnance » est une activité fédérale à part entière au même titre que les autres activités qu'elles soient sportives ou culturelles.



ASSISES DE PRINTEMPS

// Fédération Sportive et Culturelle de France



#AssisesFSCF



Révéler la passion qui vous anime.